

Perma Blend

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Ref.: 1907/2006 / EC) N ° rév.: 0: 5/10/2016

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION / SOCIÉTÉ .

Couleur Nom: Tina Davies Brow Kit

Utilisation de la préparation: Dispersion de pigments à usage exclusif pour les applications de tatouages permanents. Le produit ne doit pas être utilisé dans les yeux.

Produit à usage professionnel conforme au ResAP (2008) 1. Profil de sécurité selon le règlement CE 1907/2006 REACH

Nom / Entreprise: Perma Blend Adresse: 460 Greenway Industrial Drive. Suite A. Fort Mill, SC 29708 Tél. 803.578.9700 Email: Shop@WorldFamousTattooInk.com Personne compétente responsable de la FDS: Email: Shop@WorldFamousTattooInk.com

Numéro de téléphone d'urgence / 1 (800) 222-1222 Association américaine des centres antipoison

2 . IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit peut être considéré comme non dangereux pour l'homme et l'environnement, dans les conditions opératoires correctes, il n'est néanmoins pas exclu la possibilité d'une réaction allergique chez les personnes sensibles.

RISQUES POUR L'ÊTRE HUMAIN

YEUX: La présence d'alcool peut provoquer une irritation modérée, des larmoiements et des rougeurs.

PEAU: Chez les personnes sensibles, peut provoquer une irritation ou une dermatite allergique. Ingestion: Aucune donnée disponible

Inhalation: Dans des conditions d'utilisation correctes et normales, aucun risque n'est attendu.

● RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:

Dans des conditions normales d'utilisation et sous la forme dans laquelle il se produit, le produit n'a pas de propriétés dangereuses pour l'environnement.

Absence dans la formulation de substances classées dangereuses pour l'environnement.

3 . COMPOSITION / INGRÉDIENTS

Nom	C.I.	C.A.S	EC
Pigment Yellow 14	CI 21095	5468-75-7	279-017-2
Pigment White 6	CI 77891	13463-67-7	236-675-5
Pigment Yellow 65	CI 11740	6528-34-3	229-419 -9
Pigment Red 210	CI 12477	61932-63-6	* 612-766-9
Pigment Noir	CI 77266	1333-86-4	215-609-9

Autres Ingrédients

Nom	CAS	EC
Glycérine	56-81-5	200-289-5
Hamamélis Virginiana	84696-19-5	283-637-9
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7
Aqua	7732-18-5	231-791-2
Colophane	8050-09-7	232-475-7
DMDM Hydantoin	6440-58-0	229-222-8

Classification des composants dangereux conformément au Règlement CE 1272 // 2008 (CLP) Nom Chimique: Alcool isopropylique, CAS 67-63-0, EC 200-661-7 GHS07, H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. Nom chimique: Colophane, CAS 8050-09-7, EC 232-475-7 GHS07, H317 - Peut provoquer une réaction cutanée allergique Nom chimique: DMDM Hydantoin, CAS 6440-58-0, EC 229-222-8 GHS07, H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

4. PREMIERS SECOURS

P305 CONTACT OCULAIRE: Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

P302 CONTACT AVEC LA PEAU:

P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 En cas d'irritation cutanée:

P313 Consulter un médecin si l'irritation persiste.

P301 EN CAS D'INGESTION: Boire immédiatement beaucoup d'eau.

P331, ne pas faire vomir et éventuellement:

P311 consulter votre médecin ou un centre antipoison.

P304 Inhalation: L'inhalation est peu probable pour ce produit. Si vous ressentez une irritation ou d'autres symptômes, sortez à l'extérieur. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

5 . MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS NON INFLAMMABLES:

Extincteur à mousse, CO₂, poudre. MOYENS D'EXTINCTION NON ADAPTÉS: Ne pas utiliser de jets d'eau. PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: les fumées générées par la combustion du produit, le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, peuvent être toxiques et irritantes; Éviter l'inhalation.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans protection adéquate, y compris un appareil respiratoire et un équipement de protection complet. Combattez le feu à distance et dans un endroit protégé en raison de vapeurs potentiellement dangereuses et des produits de décomposition. 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: En cas de fuite de petites quantités du produit, il suffit de porter des gants en latex, des gants en caoutchouc ou en nitrile et des lunettes pour éviter tout contact du produit avec les yeux; si la quantité de produit présente une fuite importante, en plus de la protection des dispositifs mentionnés ci-dessus, il est recommandé de ventiler la pièce concernée.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Ne laissez pas le produit pénétrer dans le système d'eau et d'égout; en cas de dispersion de quantités importantes du produit, informer les autorités locales compétentes.

MÉTHODES DE NETTOYAGE: Pour de petites quantités de produit, il suffit de les nettoyer avec un chiffon et de les rincer à l'eau; pour des quantités importantes de produit, il est recommandé d'absorber le produit avec un matériau absorbant approprié et d'éliminer comme décrit dans la section 13 Considérations relatives à l'élimination.

7 . MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: pas de spécifications individuelles.

STOCKAGE: Garder les récipients bien fermés. Conservez les récipients dans un endroit frais, ventilé, sec, à l'abri des rayons directs du soleil et des sources de chaleur, ainsi que des agents oxydants puissants et des charges électrostatiques.

Évitez le gel.

8 . PROTECTION INDIVIDUELLE / EXPOSITION

Moyens de protection individuelle Protection

Respiratoire: en règle générale, aucun appareil de protection respiratoire n'est requis lors de l'utilisation du produit dans des conditions normales; il est conseillé de travailler dans des locaux suffisamment ventilés.

Protection des mains: Utiliser des gants en caoutchouc, en nitrile ou en caoutchouc.

Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité pour éviter que les éclaboussures n'entrent en contact avec les yeux.

Protection de la peau: toute couche uniforme / protectrice. Composants avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail:

CAS 67-63-0 Alcool isopropylique: TLV: 200 ppm en TWA; 400 ppm comme STEL; A4 (non classifiable comme cancérogène pour l'homme); (ACGIH 2004).

CAS 56-81-5 Glycérine: TWA 10 mg / m³; MAK (fraction inhalable): 50 mg / m³; Catégorie de limitation de pic: I (2); Groupe à risque de grossesse: C; (DFG 2006).

CAS 8050-09-7 Rosina: MAK: sensibilisation cutanée (SH); (DFG 2003)

Hydantoïne CAS 6440-58-0 DMDM: LV TWA - TLV STEL- EC8H-MG / M3-ECST-mg / m³: Aucune donnée disponible

9. PROPRIÉTÉ CHIMIQUE ET PHYSIQUE

ÉTAT PHYSIQUE: liquide

ODEUR: faible odeur d'ammoniac

PH: 2,0 à 6,0

POINTFUSION: non établi

De température d'ébullition, point: pas établi

point de focalisation: non établi température d'inflammation: non établi

AUTOIGNITION: pas établi

CARACTÉRISTIQUES INCENDIAIRES: pas établi

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION: non établie

DE LIMITE D'EXPLOSION SUPÉRIEURE: non établie

PRESSION DE VAPEUR (20 ° C): non établie

DENSITÉ '(20 ° C): non établie

SOLUBILITÉ' DANS L'EAU: non établie

VISCOSITÉ ': non établie

MISCIBILITÉ': non établi

CONDUCTIVITÉ ': non établi

10. STABILITÉ et réactivité

Stabilité: Stable dans des conditions normales de température et d'utilisation.

CONDITIONS À ÉVITER:

N'exposez pas le produit à des températures extrêmes ou à des produits chimiques incompatibles.

- **MATÉRIAUX À ÉVITER:** Agents oxydants puissants.
- **PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** seulement s'il est exposé à des températures extrêmement élevées ou à des agents oxydants puissants, le produit peut se décomposer et produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'acroléine.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Les données ont été déduites des composants individuels;

- **TOXICITE AIGUË ORALE DL 50:** > 2000 mg / kg
- **PRIMAIRE D'IRRITATION:** inconnu
- **PEAU:** non connu
- **SUR LES YEUX:** non connu **SENSIBILISATION:** non connu
- **EFFETS SECONDAIRES SUR L'HOMME:** dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet secondaire connu pour les humains; il est encore possible, bien que dans de rares cas, l'apparition de réactions allergiques.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Ces produits ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement.

13 ÉLIMINATION DU PRODUIT

- Ne pas jeter les déchets ni les égouts.

- CER 200128, peintures, encres, adhésifs et résines autres que ceux visés à l'article 200127 * (peintures, encres, adhésifs et résines contenant des substances dangereuses).
- VIDE: Les conteneurs, complètement vides, doivent être mis en service dans les installations de recyclage des matériaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Réglementation IMGD (maritime): pas de matière dangereuse
- Réglementation ADR (transport routier): pas de matière dangereuse
- RID (transport ferroviaire): matière non dangereuse
- Règlement OACI / IATA (transport aérien): matière non dangereuse
- Transport / Informations complémentaires: Le produit n'est pas dangereux.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH)
 - Résolution ResAP (2008) 1 du 02.20.2008 "Exigences et critères pour la sécurité des tatouages et des UGP"
- Norme OSHA relative à la communication des risques
- Le produit n'est pas pris en compte dangereux selon la norme fédérale de communication des risques 29 CFR 1910.1200 OSHA.
- Titre III de SARA
- Section 302 (EHS): non
 - Section 311/312 (aiguë): aucune information sur l'étiquette
- Composition du produit - Date de production
- Numéro de lot
- Date d'expiration
- Détails de la méthode de stérilisation
- Par étiquette de l'ouverture
- Données du fabricant

16 AUTRES INFORMATIONS / UTILISATION / RESTRICTIONS:

- Ne pas utiliser dans les yeux.
- Ne pas utiliser au-delà de la date de péremption.
- apposé sur le conteneur la date d'ouverture.
- Ne pas utiliser après 12 mois d'ouverture et au plus tard après la date d'expiration.
- Les données sont basées sur nos connaissances actuelles et ont été trouvées en consultant les sources suivantes:
 - Programme national de toxicologie (NTP) - Département américain de la santé et des services sociaux
 - NIOSH - Registre des effets toxiques des substances chimiques
 - SAX - Propriétés dangereuses des produits industriels Matériel (7e éd.)
 - Base de données écotoxicologiques sur les produits chimiques, ministère de l'environnement
- Les utilisateurs doivent, sous leur propre responsabilité, respecter les lois et les réglementations en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

World Famous Tattoo Ink n'assume aucune responsabilité en cas de mauvaise utilisation.